

DEPARTEMENT DU GARD

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE

Séance du 18 Octobre 2024
Délibération n°DEL-2024-58

Nombres de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation : 14/10/2024

Date d'affichage : 14/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 Octobre à 18h00 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Madame POREAU Sylvie, Monsieur Didier AZNAR, , Monsieur GIRARD Jack, Madame ORNIA Katrine, Monsieur DELATTRE Aymeric, Monsieur Jérôme JUSSEAUME, Monsieur ALLAINE Franck, Madame GISSINGER Sylviane

Procurations : Monsieur COMBA Jean-Bernard à Monsieur GIRARD Jack, Madame Marie-Diane ALLEMAND à Madame POREAU Sylvie, Madame MORGAT-BEULIN Monique à Monsieur AZNAR Didier

Absents excusés : Madame Amandine MARILLER, Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur LEVANTERI Vincent

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur AZNAR Didier est nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Demande de subvention afférente au projet d'aménagement de la Mairie

Monsieur le Maire présente le projet aux membres du Conseil municipal.

Les travaux d'aménagement suivants de la Mairie seront réalisés :

-Aménagement de la salle des élus étage :

- Création d'un placard avec étagères et portes coulissantes pour la baie de brassage et le tableau électrique.
- Conception, fabrication et pose d'un placard sur mesure dans la salle des élus
- Fabrication et pose d'un plateau de table sur mesure.

-Aménagement du bureau du secrétariat étage :

- Pose d'un Bloc porte dans la couloir de l'étage
- Fabrication et pose de double portes de placard pour une niche au bureau du secrétariat
- Conception, fabrication et pose de 2 bureaux avec caisson 3 tiroirs

-Aménagement du bureau du Maire étage :

- Conception, fabrication et pose d'un placard avec portes coulissantes
- Conception, fabrication et pose d'une table de réunion

-Aménagement de l'accueil de la Mairie et du hall :

- Conception, fabrication et pose d'une banque d'accueil sur mesure
- Conception, fabrication et pose d'un meuble de rangement sous l'escalier
- Conception, fabrication et pose d'un présentoir de flyers

-Aménagement de la salle du Conseil Municipal :

- Pose d'un bloc double portes vitré
- Déplacement du WC et des cloisons de la salle du Conseil Municipal

Monsieur le Maire présente le FRI aux membres du Conseil Municipal. Le Fonds Régional d'Intervention (FRI) est réservé aux communes du territoire régional d'Occitanie de moins de 1500 habitants.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter la Région Occitanie pour l'obtention du FRI pour les travaux d'aménagement de la Mairie.

Le plan de financement est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES		RECETTES		
Désignation	Estimation € HT	Financement	Taux	Montant
Prestations		Financement		
Coût des travaux menuisier	25 100.23 €	FRI (fonds régional d'investissement)	30%	13 634 €
Coût des travaux plomberie	2500 € (montant estimé avec l'artisan – pas encore le devis)	Autofinancement	70%	31 813.49 €
Coût des travaux plaquiste - peinture	3 144.40 € (matériel) 997.10 €			

	(matériel) 9 685.76 € (travail)			
Coût des travaux électricien	4020 €			
Total HT	45 447.49 €	Total HT	100 %	45 447.49 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité :

- D'APPROUVER le projet de travaux d'aménagement de la Mairie
- D'ACTER le choix des prestataires
- D'APPROUVER le plan de financement du projet d'aménagement de la Mairie pour un montant de 45 447.49 HT présenté ci-dessus
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à accomplir les formalités nécessaire et signer les documents afférents et pièces à intervenir
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à demander toutes subventions et signer toute pièces se rapportant à cette demande pour le projet d'aménagement de la Mairie

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Maire,
Gérald MISSOUR

